LES DRAGUEURS DE MINES

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les seules flottilles de dragueurs comprenaient 728 bâtiments dont 120 de la marine régulière et 52 vapeurs à aube loués pour la durée de la guerre, du type de ceux que les excursionnistes du dimanche emplcient régulièrement. Il y avait 412 chalutiers et 142 harenguiers.

Les équipages étaient d'une nature extrêmement variée : officiers et hommes de la marine royale, pêcheurs, marins, sans compter des civils de toutes professions qui s'étaient présentés comme volontaires.

Equipages admirables

En 1914, l'Angleterre était peu préparée pour cette offensive particulière déclenchée contre elle. Aujourd'hui, sa situation est infiniment meilleure. Dès le début de la guerre, le dragage a été organisé ; jamais les équipages n'ont manqué ; les pêcheurs de tous les ports de Grande-Bretagne se sont hâtés de répondre à l'appel dont ils étaient l'objet, et se trouvent maintenant en mer.

A dire vrai, les équipages sont composés de façon parfois étrange. Ce sont d'excellents marins, habitués à penser et à agir de façon indépendante à la fois courageux et terriblement conservateurs. Les patrons des bâtiments sont bien souvent apparentés aux simples matelots et ainsi il règne à bord une familiarité qui ne concorde évidemment pas toujours avec les traditions de marine. Les moyens employés pour maintenir la discipline ne sont peut-être pas non plus en parfait accord avec ces dernières.

Mais ce n'est pas tout. Les diverses origines, étant donné les rivalités qui règnent souvent dans ces milieux ont donné lieu, au début à des conflits sans importance, mais qu'il importait d'apaiser. Ce fut la tâche des officiers. Ils sont recrutés parmi des officiers de la marine en retraite, parmi ceux qui servent à bord des vaisseaux de commerce, parmi les yachtmen enthousiastes, parfois même parmi des gentlemen dont l'expérience maritime se réduit à des promenades estivales en mer.

Confiance

Les jugements que l'on porta sur ceux qui remplirent des missions analogues au cours de la dernière guerre permettent d'envisager avec confiance complète les résultats que les flottilles remporteront dans celle-ci.

Le commandant des dragueurs à l'une des bases navales de la côte orientale écrivait naguère : « J'ai travaillé avec toutes sortes de gens, appartenant à toutes sortes de nationalités, dans tous les coins du monde. Je ne désire vraiment pas avoir sous mes ordres d'équipages plus admirables que ceux de mes dragueurs de mines...

Un autre officier supérieur raconte un incident particulièrement remarquable : « Au cours de la grande épidémie de grippe, le commandant d'un chalutier eut 8 hommes malades sur 12. Il n'en rentra pas au port pour si peu, et continua tranquillement la patrouille qui lui avait été prescrite.

« Dans ces jours, ajoute le même officier, les changements sont si rapides, les nouvelles inventions se font si fréquentes, que l'on oublie facilement que c'est surtout sur les hommes que repose la possibilité du succès. Or, tant qu'il y a de tels marins dans la marine marchande et sur les bâteaux de pêche, tant que c'est à eux qu'on fera appel pour les forces auxiliaires de la marine de guerre, nous pouvons considérer l'avenir avec tranquilité.

L'histoire des officiers et des hommes de flotte marchande et de pêche pendant la guerre de 1914-1918, mérite d'être écrite en lettres d'or. Cette histoire, ils la récrivent en ce moment même, face à un ennemi sans scrupule, et dans une guerre que l'emploi des mines et des sous-marins rend brutalement traitresse dans son illégalité.

N. N.

COMMUNICATIONS de caractère officiel et d'ordre général

La déclaration des stocks de denrées alimentaires et de produits agricoles

Paris, 6. — Un arrêté du ministre de l'Agriculture précise les conditions dans lesquelles doivent s'effectuer dans chaque département la vérification des déclarations de stocks de denrées alimentaires et produits agricoles par les soins de l'intendant militaire directeur départemental du ravitaillement général, sous l'autorité du préfet.

Ces opérations sont effectuées sous les ordres de l'intendant militaire par les fonctionnaires attachés ou officiers d'administration du service de l'intendance avec la collaboration, le cas échéant, d'officiers de police judiciaire.

En cas d'infraction, la confiscation peut être prononcée et exécutée par la voie administrative, au besoin par la force. Procès-verbal est alors dressé et copie en est adressée au procureur de la République et à l'intéressé.

Les denrées ou produits confisqués sont pris en charge par le service du ravitaillement général.

La déclaration des biens, droits et intérêts des Français en pays ennemis ou occupés

Paris, 6. — On nous communique : « L'office des biens et intérêts privés, ministère des Affaires étrangères signale qu'un arrêté paru au « Journal Officiel » le 30 décembre dernier a prorogé jusqu'au 31 mars 1940 le délai imparti aux ressortissants français pour déclarer leurs biens, droits et intérêts en pays ennemi ou occupé par l'ennemi.

Des imprimés spéciaux à chaque catégorie de biens, droits et intérêts sont tenus à la disposition des intéressés aux bureaux de l'Office des biens et intérêts privés, 146, avenue de Malakoff à Paris (16e) et en province, sur demande adressée aux préfectures et aux chambres de commerce.

Le mariage des militaires de l'armée de mer

Paris, 6. — Une circulaire du ministre de la Marine modifie celle du 21 janvier 1936 relative au mariage des militaires de l'armée de mer.

En ce qui concerne les officiers et élèves des écoles d'officiers, les demandes en autorisation de mariage avec des personnes ne possédant pas la nationalité française seront transmises au ministre pour décision. Les dossiers relatifs à ces demandes doivent comprendre une déclaration de la future faisant connaître qu'elle désire acquérir la nationalité française lors de son mariage et s'engage à souscrire à cet effet la déclaration visée au deuxième alinéa de l'article 19 du décret-loi du 12 novembre 1938 qui est ainsi conçu :

« La femme étrangère qui épouse un Français n'acquiert la qualité de Française que sur sa demande expresse formulée par voie de déclaration souscrite avant la célébration du mariage.

Pour les militaires non officiers des différents corps de la marine, lorsque la future est de nationalité française, les autorisations de mariage sont accordées par le Conseil d'administration du dépôt ou du bâtiment ou service ou par le commandant comptable, selon le cas.

Lorsque la future est de nationalité étrangère, la demande est transmise, avec l'avis des autorités maritimes, au ministre pour décision.

Les dossiers relatifs à ces demandes doivent comprendre, outre la note délivrée par le préfet du département, une demande de la future faisant connaître qu'elle désire acquérir la nationalité française lors de son mariage.

La durée de validité des autorisations de mariage est de six mois.

La récupération des vieux papiers

Paris, 6. — Le haut commissariat à l'économie nationale communique la note suivante :

« Le public a répondu avec empressement au récent appel du gouvernement, en faveur de la récupération des vieux papiers. Il a compris que si demain nous étions obligés d'importer toute la cellulose nécessaire à la fabrication du papier, il en résulterait une dépense d'au moins trois milliards de francs pour l'année 1940 qui seraient versés à l'étranger. Hémorragie dont la gravité n'a échappé à personne.

Voici quelques précisions indispensables à la réalisation de cette récupération : chaque ménagère doit mettre soigneusement de côté tous les papiers qui lui tombent sous la main : journaux, sacs à provisions, emballages, etc., et en fera des paquets. Ces papiers ne seront jamais jetés à la poubelle, ils seraient perdus.

» Périodiquement et à des dates fixées d'un commun accord entre concierges et chiffonniers, ces derniers viendront faire le ramassage à domicile.

» Ce ramassage sera facilité si les locataires remettent préalablement leurs paquets aux concierges. Le chiffonnier paiera les papiers au poids et compte tenu de leur état et de leur qualité.

» Les personnes qui le désirent pourront également s'adresser à une organisation de scouts de leur choix qui se chargera de cette collecte. Dans les villes sans concierges, les mairies pourront mettre à la disposition des habitants l'abri nécessaire au stockage. Toutes instructions à cet égard ont été déjà remises aux préfets. »

INSIGNES DE RÉGIMENTS

VOICI QUELQUES MODÈLES D'INSIGNES DE REGIMENTS et de formations diverses. (Photo Safara. — 36.370).

LA VIE DES COLONIES

Un conquérant et un pacificateur : Le Gouverneur Gaden

Le B. O. N° 430 du 23 Décembre a annoncé la mort et les obsèques, à Saint-Louis, du Gouverneur Gaden.

Maintenant que le chemin nous paraît facile, outre-mer, n'oublions pas ceux qui l'ont aplani sur un terrain hostile, à une époque où, à des conditions de travail particulièrement rudes, à l'insuffisance et à la précarité des moyens, s'ajoutait souvent le risque sanglant du combat.

Si, aujourd'hui la Mauritanie jouit d'une tranquillité complète, et la période des rezzous est close, si la liaison permanente avec le Maroc a pu être réalisée sans difficulté, au moindre prix, il faut en reporter le mérite principal au bon semeur de la paix que fut le Gouverneur Gaden. Par son labeur tenace il a élargi, organisé et fixé les résultats des épopées de Coppolani et de Gouraud.

Henri Gaden naquit le 24 Janvier 1867, à Bordeaux, dans une très ancienne famille de la ville. Il entra à l'Ecole Spéciale Militaire à 21 ans. Promu lieutenant en 1892, le jeune officier partit deux ans après pour la côte Occidentale d'Afrique et s'enfonça dans le Soudan qu'il parcourut de bout en bout pendant cinq ans ; là, il retrouva le Capitaine Gouraud, son camarade de Saint-Cyr ; à ses côtés, il prit une part essentielle à la capture de Samory. C'est la section Gaden qui s'empara de la personne de l'Almamy.

En 1900, il suivit à Zinder le Colonel Peroz ; puis la région du Tchad l'attira, il y servit jusqu'en 1907 et y rencontra un autre pionnier de la plus grande France : le Colonel Largeau.

Gaden arriva à Saint-Louis en 1908. Il était alors chef de bataillon. On préparait la colonne que Gouraud allait conduire à la conquête de l'Adrar. Le Commandant Gaden se vit confier le commandement du Trarza ; il pacifia ce pays, assura la protection des derrières de la colonne Gouraud et obtint la soumission d'un de nos adversaires particulièrement redoutable : Ahmed Ould Deld, aujourd'hui Emir des Trarza.

Administrateur colonial

En 1911, le futur chef de la Mauritanie quitta l'armée pour entrer dans le corps des Administrateurs des Colonies. Placé à la tête du Bureau Politique du Sénégal, il y reçut le grade d'Administrateur en Chef. Mobilisé, il fit campagne au Maroc, où il fut blessé le 29 Juin 1915 à la tête d'un bataillon de Tirailleurs Sénégalais. Il revint à Saint-Louis en Octobre 1916. Adjoint comme Lieutenant-Colonel de réserve au Commissaire du Gouvernement Général en Mauritanie, il fut bientôt appelé lui-même à ces dernières fonctions. Après la démobilisation en 1919, il fut nommé Gouverneur des Colonies, puis le 4 Décembre 1920, Lieutenant-Gouverneur de la Mauritanie.

Dix années durant, de 1916 à 1926, avec une diplomatie infinie qui n'excluait pas d'ailleurs la fermeté, une générosité informée et prévenante, un sens précis des réalités mauritaniennes, malgré les impatiences des uns, l'incompréhension des autres, la nervosité qu'engendrent parfois les incursions des pillards et les combats qu'ils livrent à nos méharistes, le Colonel, puis le Gouverneur Gaden mène de front l'approvoisement des grands nomades du Nord, l'apaisement des populations de l'intérieur, l'organisation défensive et administrative de la Mauritanie. Quand il prit sa retraite au début de 1927, il remettait à son successeur un ensemble cohérent et solide.

Le Gouverneur Gaden est resté fidèle jusqu'à la fin à sa vocation coloniale. Il s'est éteint discrètement dans cette vieille ville de Saint-Louis qu'il chérissait tant, où il travaillait sans relâche à un important ouvrage de linguistique. Cet ouvrage, il aura eu la joie de l'achever avant sa mort.

Un Savant curieux comme Faidherbe

Le Gouverneur Gaden était aussi un savant curieux comme Faidherbe, à qui il s'apparentait par bien des côtés, de recherches non seulement de linguistique mais encore d'ethnographie, d'histoire locale, de folklore, recherches qui apparaissent comme le prolongement de sa vie active toute tournée vers l'indigène.

De la vallée du Sénégal à celle de l'Oued Dra sur des milliers de kilomètres, dans la case en pisé du Toucouleur, la hutte de paille du Peuih, sous la tente du Maure, son nom est et sera longtemps prononcé avec gratitude et avec respect.

Partout, en Mauritanie, dans l'œuvre de ses successeurs, dans l'esprit des habitants nomades ou sédentaires, dans leurs cœurs s'inscrit en traits profonds la trace de sa clairvoyance et de son action bienfaisante.

Dans les campements et dans les villages de la brousse mauritanienne comme dans Saint-Louis, nombreux sont les indigènes qui tiennent de lui une parcelle de tranquillité ou de bonheur en même temps que le désir de rester dans la grande maison de France. Il apprit aux indigènes qu'ils pouvaient vivre côte à côte avec les Français, paisiblement, en confiance, sans avoir rien à abandonner de leurs croyances ni de leurs habitudes ; il leur a même appris par son exemple qu'il existait des Français capables de tout leur sacrifier.

Pendant quarante-cinq ans, Henri Gaden a promené son regard bleu si pénétrant, si droit, sur la terre africaine et l'humanité diverse qui la peuple. A aucun moment, aucun souci de réclame personnelle n'a dicté ses actes, seule la préoccupation du bien public, de la grandeur de son pays, l'a guidé et soutenu dans sa tâche d'officier, d'administrateur, de citoyen. Passionné de justice, il la voulait charitable ; sa bonté était proverbiale et jamais personne, européen ou indigène, n'y a fait appel en vain.

L'ETAT SANITAIRE DU PEUPLE ALLEMAND

La propagande allemande proclame que la réussite du régime hitlérien est la santé magnifique du peuple. Un médecin américain le *Dr Gumpert*, vient de publier des faits qui apportent à ces paroles un tragique démenti.

« Avant l'arrivée de Hitler, les enfants allemands étaient les mieux protégés du monde contre la diphtérie. Aujourd'hui, la mortalité due à cette maladie est plus que quatre fois supérieure à celle des Etats-Unis. Le rachitisme, en décroissance dans les autres pays, augmente partout en Allemagne. A Munich, par exemple, seulement 3,5 % des enfants en sont indemnes. L'éducation physique trop poussée et les efforts de toutes sortes imposés à la jeunesse ont abouti à un épuisement prématuré.

» Parmi les adultes, la longueur excessive des heures de travail, la mauvaise qualité de la nourriture et des vêtements, ont miné la santé des populations travailleuses. La tuberculose est en progression, au contraire de ce qui se passe dans les autres pays civilisés. On compte en Allemagne plus d'un million et demi de tuberculose infectieuse. Les cas de dysenterie ont augmenté de 300 % sous le régime hitlérien. En 1936, le nombre des cas de maladie parmi les travailleurs était trois fois plus élevé que le chiffre donné pour le peuple américain tout entier. Et depuis lors, il a encore augmenté de 13 %. Le chiffre des suicides pour l'Allemagne seule, égale le total annuel fourni par tous les autres pays d'Europe. Enfin, voici l'indice le plus significatif. En 1935 et 1936 seulement. 75 % des inscrits militaires furent trouvés bon pour le service. En 1938, 55 % ont été acceptés ».

Rappelons qu'en Angleterre la proportion atteint plus de 95 %.

Quelque part en France

Un soldat écrit à sa famille :

TOUT VA BIEN, mais j'ai attrapé des engelures et je veux éviter les « pieds gelés ».

Mettez dans le colis de votre soldat un baume anti-douleur SURDOL à base d'huile d'olive stabilisée : il vous en sera reconnaissant.

— SURDOL, adoucissant idéal, évitera pieds gelés, engelures, ulcères ;

— SURDOL puissant antiseptique, cicatrise toutes coupures, brûlures, plaies ;

— SURDOL produit dermatologique d'une composition unique, guérit toutes les maladies de la peau : boutons, eczéma, démangeaison, gale.

En vente toutes pharmacies, le tube 9,70 et 13,75.

GRATUITEMENT : tube d'essai et importante documentation sur simple demande aux Nx Lab. Surdol, 13 rue d'Hozier, MARSEILLE, Service R. N. 16. 9394

UNE ÉCOLE DE 100.000 ÉLÈVES

La guerre avait interrompu les cours donnés par une des plus larges organisations d'enseignement technique du monde, celle du « London County Council » qui compte plus de 100.000 élèves. On annonce que les écoles vont rouvrir pour le trimestre de printemps. Ces cours embrassent un nombre infini de sujets y compris les langues modernes, l'astronomie, l'architecture, la mécanique, le travail sur bois, l'histoire, l'économie ménagère, la musique, l'héraldique, la fabrication des gats et l'art de la manucure. Les prix d'inscription sont des plus bas. Certains instituts dans les districts pauvres reçoivent les étudiants âgés de moins de 18 ans pour moins de 6 Frs par cours, et ceux de plus de 18 ans pour 1 sh. (8 frs 80). Le prix moyen des cours dans les autres instituts varie de 30 à 240 frs par session de Septembre à Juin.

Adultes, Enfants, Vieillards

qui toussent, sont immédiatement soulagés par ce merveilleux médicament

C'est depuis l'époque de Pasteur que les spécialistes les plus renommés recommandent contre la toux, même pour les cas chroniques les plus rebelles, le Sirop Rami. Leur expérience, ainsi que les résultats constatés en France et à l'étranger, ont valu une place spéciale à ce merveilleux médicament à base de Bromoforme.

La préférence de tant d'hommes de science est expliquée par la double action du Sirop Rami. En effet, dès la première cuillerée, ses effets se font sentir, car le Bromoforme en se volatilisant, par la température de la bouche (37°), s'étend sur les muqueuses irritées de la gorge et de la trachée, qu'il calme et adoucit. Les quintes deviennent plus espacées, la toux moins rauque. Le malade peut se reposer, l'insomnie et la suffocation disparaissent.

L'action bienfaisante du Bromoforme est puissamment secondée et renforcée par l'Association de spécifiques anti-infectieux qui détruisent les microbes et leurs sécrétions, juguler la cause même de l'infection des alvéoles pulmonaires. Rappelez-vous que la surface de tous ces alvéoles pulmonaires est de 120 m², l'équivalent du parquet d'un appartement moyen. Il est donc d'un intérêt vital de livrer bataille au mal avant qu'il ne s'étende.

Madame GUITTON, 67, Avenue Saint-Laurent, à Orsay, nous écrit :

"Dans la famille, nous avons toujours attrapé facilement des rhumes. Ma fillette surtout était bien fragile ! Nous avons tout essayé... et enfin le Sirop Rami ! Je dois dire que ce remède n'est pas comme les autres : le grand-père, les parents et la fillette arrêtent maintenant instantanément une mauvaise toux, et se débarrassent d'un rhume en 24 heures."

Achetez aujourd'hui même du Sirop Rami. Le grand flacon, 14 fr. 10.

— La guerre des nerfs, mon vieux ? Mais on s'en f... comme de « l'an 40 » !... (A. A. 187).

SPORTS

LES MATCHES DE FOOTBALL D'AUJOURD'HUI

Coupe de France

1/16es DE FINALE

S.O. Fives - J.S. Puteaux.
R.C. Lens - U.S. Valenciennois.
U.S. Boulogne - Stade de l'Est.
A.S. Moulins - A.S. St-Etienne.
F.C. Sochaux - U.S. Annemasse.
A.S.J. Châteauduu - R.C. Paris.
S. Compiègne - S. Reims.
Havre A.C. - E.S. Juvisy.
S.M. Caen - F.C. Rouen.
O.G. Châlet - Tour d'Auvergne.
C.A. Paris - A.S. Trouville.
F.C. Lavallois - A.S. Troyes.
O.G.C. Nice - A.S. Cannes.
Bordeaux Bouscat - F.C. Sète.

Coup d'envoi partout à 14 h.
Nos favoris sont indiqués en caractère gras.

District Terrien

CADETS

POULE A

R.C. Roubaix - Excelsior.
A.S. Tourcoing - Ol. Mareq.
U.S. Tourcoing - S. Roubaix.

POULE B

Ol. Lillois - F.C. Marquette.
S.C. Fives - I.C. Lambersart.
U.S. Pérenchies - A.S. Comines.

District Artois

POULE A

A.S. Barlin - Mazingarbe.
U.S. Bruay - R.C. Divion.
E.S. Bully - Sains-en-Gohelle.
A.G. Grenay - S. Béthune.

POULE B

R.C. Arras - S.C. Fouquières.
S. Hénin - U.S. Drocourt.
A.C. Noyelles - C. Billy-Montigny.

District Escaut

C.A. Valenciennes - F.C. Quarouble.
U.S. Vieux-Condé (A) - U.S. Valenciennes-Anzin.
F.C. Flines-lez-Mortagne-C.S. Wisla-Mecou-Condé.
A.S. Reismes-U.S. Vieux-Condé (B).

District Maritime

SOUS-DISTRICT DU BOULONNAIS

S.O.M. Boulogne (1) - S. Portelois.
U.S. Boulogne (1) - Ol. St-Martin.
U.S. Samer - E. Neufchâtel.
S.O.M. Boulogne (2) - U.S. Boulogne (2).

Union de Flandre

St-Michel (1) - E.V. Lille.
Haubourdin - Icam.
Hirondelles Fives - Haubourdin (2).
F.C. Tourcoing - E.I.C. Tourcoing.
E.S. Tourcoing - S.M. Tourcoing.
S.L. Sports - Hem.

LE S. C. FIVOIS REÇOIT AUJOURD'HUI LE J. S. PUTEAUX

Le S.C. Fivois sera-t-il ce soir permi les 16 clubs qui se seront qualifiés pour les huitièmes de finales de la Coupe Charles Simon ?

La J.S. Puteaux, club de Division d'Honneur de la Ligue de Paris, est bien capable de gagner et beaucoup escomptent que la « grande surprise » de la journée se produira à Fives.

Puteaux, nous l'avons dit, a une formation de valeur. Il compte des victoires récentes sur Billancourt, U.S. Métro, Stade Français et C.A. XIV, digne représentant de la capitale, il escompte se couvrir de gloire dans la Coupe de France.

Ce duel Paris-Nord sera passionnant. Fives a toujours eu une carrière assez longue dans la Coupe de France, il est capable, avec sa belle formation de guerre, d'aller loin encore cette saison.

Avertis de la grande valeur des visiteurs, les Diables Bleus » ne doivent pas se laisser surprendre. Les dirigeants fivois pensent pouvoir aligner une très forte équipe en raison de la présence de quelques ex-pros permissionnaires. Néanmoins, avec Bourbotte, Jadresesack, Zuszsyxk, Gyselynck, De Cecco, Tanere, Sommerlinck, Trenel, Devadder, Hessel, Poiet, Roty, ils ont déjà d'excellents éléments qui ont fait leurs preuves au cours de ces dernières semaines et tout laisse prévoir que les amateurs de football seront servis à souhait par la rencontre de ce jour.

Elle débutera à 14 h. Le prix des places sera le suivant : Secondes : 3 fr. ; Tribunes debout (couverte) : 4 fr. ; Tribune latérale (assise) : 6 fr. ; Tribune Centrale (assise) : 8 fr. Tarif réduit pour les militaires. Pour remercier les membres abonnés de leur attachement au Club, les dirigeants du S.C.F. ont décidé que, contrairement aux conditions fixées primitivement, les cartes 1939-1940 seraient valables pour ce match de Coupe de France, par l'échange, aux guichets, du coupon n. 5 contre un ticket correspondant à la valeur de la carte.

CET APRÈS-MIDI LE R. C. LENSOIS DONNERA LA RÉPLIQUE A L'U. S. VALENCIENNES - ANZIN

Aujourd'hui dimanche 7 courant, à 14 h., au Stade Bollaert, le R.C. Lens recevra l'U.S. Valenciennes, en un match comptant pour les sixièmes de finale de la Coupe de France.

Les Lensois n'auront pas un adversaire facile, l'U.S. Valenciennes ayant une équipe de grande valeur, renforcée par la présence d'un gardien de but de classe, professionnel anglais réputé.

Malgré tout, le R.C. Lens garde l'espoir de se qualifier pour le prochain tour, et doit constituer son équipe parmi les joueurs suivents : Evin, Klause S., Bouzian, Melul, Dhour, Gouillard, Heidelberger, Mayeux, Klausse J., Schmidt, Myaskowski, Pachurka, Boucher et peut-être Stanis, A. François, Lewandowski, de quoi présenter un onze de belle allure.

Prix des places à partir de 4 fr.

La porte du 9 sera ouverte à nouveau en prévision de l'affluence.

CHAMPIONNAT D'ARTOIS

Le R. C. Arras recevra ce tantôt le S. C. Fouquières

Après une trêve d'un mois, le Championnat d'Artois va reprendre aujourd'hui avec la rencontre R.C. Arras-S.C. Fouquières, qui se jouera au Stade Degouve.

Les Fouquiérois ont une excellente équipe qui doit jouer un rôle de tout premier plan dans la compétition artésienne de guerre.

Cette formation qui, en temps de paix, ne comprenait presque que de jeunes joueurs, a de ce fait, conservé la majorité de ses éléments, alors que la plupart des clubs ont été fortement éprouvés par la mobilisation.

Aussi la tâche des jeunes Racingmen ce dimanche sera-t-elle très ardue.

Elle n'est toutefois pas au-dessus de leurs forces et nous sommes persuadés que, s'ils veulent s'employer à fond, ils viendront à bout de leur coriace adversaire. Coup d'envoi à 14 heures.

FRED APOSTOLI EST CHAMPION MONDIAL DE BOXE DES « MI-LOURDS »

New-York, 6. — Fred Apostoli, ancien champion du monde des poids moyens, a battu aux points Melio Bettina, ancien champion du monde des poids mi-lourds.

Apostoli débutait dans la série des poids mi-lourds et il rencontrera, pour le titre, prochainement, Billy Conn. La bataille a été sévère et très égale. Les deux boxeurs ont eu tour à tour l'avantage.

La décision des juges a été basée sur les fautes de Bettina dans les corps à corps.

Bettina a commencé par dominer au cours des premiers rounds envoyant trois fois Apostoli à terre. Au premier round, Apostoli s'est relevé immédiatement, mais au cours des 2e et 3e, il est resté à terre jusqu'à huit. Malgré tout, à la fin du 12e round, Apostoli était en meilleure condition que son adversaire.

LE BASKET-BALL A L'UNION DE FLANDRE

Ce dimanche 7 janvier une seule rencontre est prévue. Elle opposera S.M. Tourcoing au S.J. Roubaix (2).

LE PROCHAIN CROSS DU R. C. ARRAS SE DISPUTERA LE 14 JANVIER

C'est le dimanche 14 janvier que la Commission d'athlétisme du R.C. Arras organisera sa deuxième journée de propagande de cross-country.

On se rappelle que la journée du 17 décembre fut un grand succès et que plus de 40 coureurs prirent le départ.

Nous avons le devoir d'encourager ce sport bienfaisant, nous sommes convaincus que nombreux seront les partants le 14 janvier.

L'épreuve est ouverte à tous les jeunes gens sans exception, quelle que soit leur fédération, société, etc.

Elle comporte deux catégories :
1. Cadets, de 15 à 17 ans, 3 km. 500;
2. Juniors de 17 ans à l'âge d'incorporation, 5 kilomètres.

Des récompenses seront remises aux gagnants.

On s'engage dès maintenant soit chez M. Deletour, 92, rue d'Amiens, à Arras, soit à la buvette du stade Degouve.

LES AVANTAGES DE LA DÉFENSE DANS LA GUERRE SOUS-MARINE

Personne en Angleterre n'est enclin à sous-estimer le danger que représentent les sous-marins allemands. Pour y parer la Grande-Bretagne a concentré toutes ses ressources navales, aériennes et scientifiques. Dans la dernière guerre, après des pertes considérables, l'avantage resta à la défense. Aujourd'hui, la situation est encore plus avantageuse. Depuis 1918, compte tenu des progrès techniques, la force offensive du sous-marin est sensiblement la même. Ses points faibles sont la vulnérabilité, la limitation du rayon d'action due à l'impérieuse nécessité de s'approvisionner en combustible et de recharger ses batteries, et celle de la période de plongée, dépendant du stock d'oxygène. Enfin il est toujours trahi par son périscope.

Du côté de la défense des progrès techniques bien plus grands ont été accomplir et on a acquis deux armes nouvelles : le détecteur par le son et l'avion actuellement l'ennemi le plus redoutable du sous-marin.

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

Voici les résultats de la réunion de courses de trotteurs qui s'est déroulée hier samedi, sur l'Hippodrome de Vincennes :

Première Course. — 1. Orphée V L (J. Crecé) ; 2. Orthes (R.-C. Simonard) ; 3. Oyé Auco (R. Masson). — Gagn., 49,00 ; pl., 11,00 ; 7,50 ; 15,50. — 15 engagés, tous couru.

Deuxième Course. — 1. Nicéphore (P. Viel) ; 2. Nucléte II (Chyriacos) ; 3. Nul si frotte (Ch. Lemoine). — Gagn., 7,00 ; pl., 5,50 ; 8,00 ; 7,50. — 15 engagés ; pas couru : Négrier et Nanette R. — Nabuchodonosor a été distancé de la 2e place pour avoir passé le poteau au galop.

Troisième Course — 1. Neptune (R. C. Simonard) ; 2. Néra IV (A. Forcinal) ; 3. Niobé III (R. Hanet). — Gagn., 16,00 ; pl., 9,50 ; 11,50 ; 16,00. — 10 engagés, tous couru.

Quatrième Course — 1. Ortolan (R. Expert) ; 2. Orel (R.-C. Simonard) ; 3. Origan G (M. Vercruysse). — Gagn., 24,00 ; pl., 7,50 ; 6,50 ; 18,50. — 8 engagés, tous couru.

Cinquième Course. — 1. Némator (P. Viel) ; 2. Nova (J. Bertho) ; 3. Nicolas III (R.-C. Simonard). — Gagn., 44,50 ; pl., 10,50 ; 19,00 ; 7,50. — 25 engagés, tous couru.

Sixième Course. — 1. Cuyx II (E. Neveux) ; 2. Outrebois W (R.-C. Simonard) ; 3. Osaka II (E. Marin). — Gagn., 19,00 ; pl., 10,00 ; 14,00 ; 13,00. — 8 engagés, tous couru.

ATTENTAT A CHANGHAI

LE SECRÉTAIRE du Conseil Municipal de la concession internationale essuie neuf coups de revolver

Il n'est pas touché et ses agresseurs sont arrêtés

Changhaï, 6. — M. Phillips, secrétaire de la concession internationale a été l'objet d'un attentat. Il a heureusement pu y échapper et n'a pas été blessé.

C'est au moment où M. Godfrey Phillips, secrétaire général du Conseil municipal de la concession internationale, sortait de son domicile à 8 h. 50, qu'un pousse-pousse barra le chemin de son automobile et trois inconnus, armés de revolvers, tirèrent dans sa direction neuf coups, dont six atteignirent la voiture sans cependant toucher M. Phillips.

L'attentat s'est produit sur la « route extérieure », c'est-à-dire dans une rue surveillée par la police de la concession internationale, alors que les territoires environnants sont sous l'administration de la municipalité spéciale du plus grand Changhaï. Les terroristes se sont enfuis vers le territoire du plus Grand Changhaï et ont été arrêtés par les gardiens privés d'une maison de jeu. On ignore s'ils ont été remis aux autorités de la municipalité spéciale.

On rappelle que des affiches anti-européennes ont été collées, hier, dans le voisinage des routes extérieures.

M. VANTOMME, COMMISSAIRE SPÉCIAL CHEF A LA PRÉFECTURE, DÉCORÉ DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

Par arrêté royal en date du 12 décembre 1939, signé de S.M. Léopold III, M. Vantomme, commissaire divisionnaire de la police spéciale près la Préfecture du Nord, a été décoré de l'Ordre de Léopold II, le 30 décembre dernier, par M. Valcke, consul de Belgique, à Lille. Ce fut là, d'ailleurs, une cérémonie toute d'intimité.

Le soir de ce même jour, M. Jovenieux, sous-chef au commissariat spécial à la Préfecture du Nord, entouré d'une partie du personnel, félicita son chef pour la haute distinction qui venait de lui être conférée.

AVIS AUX BELGES RÉSIDANT DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Le Consulat général de Belgique à Lille communique ce qui suit :

» Plusieurs milliers de masques à gaz ont déjà été distribués aux Belges habitant en France, au fur et à mesure que les demandes se sont révélées.

» Les nouvelles inscriptions et la distribution se feront les mardi et mercredi, 9 et 10 janvier, de 15 à 16 heures, rue de l'Hôpital Militaire, 116, Service des masques.

» Le prix du masque est de 80 fr., à payer le jour de l'enlèvement. Se munir de pièces d'identité. »

UN TRAITÉ DE COMMERCE ET DE NAVIGATION BULGARO-SOVIÉTIQUE

Moscou, 6. — Un traité de commerce et de navigation bulgaro-soviétique a été signé pour trois ans sous le régime de la nation la plus favorisée. Le principe de l'égalité des échanges est établi. Une convention signée pour un an fixe à 920 millions le volume global des échanges entre les deux pays pour 1940.

Le Soviet Suprême a ratifié l'accord commercial conclu avec la Chine

Moscou, 6. — L'agence Tass annonce que le présidium du Soviet suprême a ratifié le traité de commerce conclu entre l'U. R. S. S. et la République chinoise signé le 16 juin 1939 à Moscou.

QUELS SONT LES EXEMPTÉS DE LA TAXE DE 15 % ?

(Suite de la première page)

Les hommes trop âgés

3° Hommes dégagés d'obligations militaires en raison : 1) de leur âge : classes 1909 et antérieures (il s'agit de la classe de mobilisation pour les appelés et les engagés volontaires et de la classe de recrutement pour les ajournés et les naturalisés ayant accompli le temps légal de service actif).

Les exemptés et réformés titulaires d'une pension

b) De leur inaptitude physique. Pour cette catégorie, l'interprétation du Ministère des Finances est la suivante :

L'inaptitude physique au regard de l'exemption des 15 % n'est reconnue qu'aux hommes remplissant la double condition suivante : 1) Etre exemptés ou réformés ; 2) Bénéficier d'une pension soit au titre des pensions militaires d'invalidité soit au titre des pensions des victimes civiles de guerre. C'est donc la pension qui dans tous les cas et quel que soit le mode de la réforme ou le motif de l'exemption détermine le droit à l'exonération. En conséquence les ajournés et les exemptés et réformés temporaires ou définitifs mais sans pension, sont redevables de la taxe de 15 %.

Les hommes démobilisés

4° Hommes mobilisables renvoyés dans leurs foyers en raison de la démobilisation de leur classe ou de leurs charges de famille. Il s'agit dans tous les cas de la classe de mobilisation.

Les affectés spéciaux

5° Affectés spéciaux : a). Officiers de réserve : Suivent dans tous les cas, au titre du décret du 10 novembre le sort de leur classe de mobilisation. Il s'ensuit qu'un officier de réserve, affecté spécial ou en appel différé par exemple est exonéré de la taxe de 10 % s'il appartient à une classe de mobilisation dont les hommes ont été libérés.

Les titulaires de la carte de combattant

6° Titulaires de la carte du combattant : Exonérés quelle que soit leur affectation. Rappelons que la carte du combattant actuellement valable est celle de couleur jaune dont la validité a été prorogée jusqu'en juillet 1940. L'administration des Finances admettra néanmoins que les employeurs puissent faire bénéficier de l'exonération les titulaires de la carte verte, ils sont passibles de la taxe de 15 % s'ils ne rentrent pas dans une autre catégorie d'exemptés. Lorsqu'ils auront obtenu leur carte, ils pourront, sur leur demande, faire l'objet d'un rappel de dégrèvement.

PLUIES TORRENTIELLES AU PORTUGAL

Lisbonne, 6. — Des pluies torrentielles sont tombées encore dans la matinée à Lisbonne et à Porto. La mer a rejeté à la côte deux cadavres non identifiés. Un autre a également été rejeté sur la rive du fleuve Minho, à Vila Nova Cercerira.

UNE OFFICINE COMMUNISTE DE FAUX PASSEPORTS DÉCOUVERTE EN SUÈDE

Stockholm, 6. — Une officine communiste, qui fabriquait des faux passeports suédois, a été découverte, déclare le journal « Stockholm Extrabladet ». Ces faux passeports coûtaient cent couronnes pièce.

LA R. A. F. A SURVOLÉ LE NORD-OUEST DE L'ALLEMAGNE

Londres, 6. — On apprend à Londres qu'outre les « patrouilles de sécurité » qu'elle fait normalement au-dessus des bases d'hydravions situées autour des îles de la Frise, la R.A.F. a encore effectué avec succès, hier soir, un vol de reconnaissance au-dessus du Nord-Ouest de l'Allemagne.

CONCOURS D'INVENTIONS

Le Comité de la Foire de Paris a décidé d'organiser, au mois de Mai prochain, le Concours d'inventions qui a, chaque année, un si grand succès et qui, en 1940, sera ouvert aux inventeurs de tous les pays alliés et neutres.

On se rappelle que le Concours d'Inventions de la Foire de Paris, en Mai 1939, groupait 769 inventions présentées par 517 inventeurs appartenant à 15 nations différentes.

Malgré les difficultés de toute nature auxquelles il doit faire face, le Comité a décidé de distribuer les mêmes prix que par le passé. Le Jury disposera donc d'une somme de 25.000 francs en espèces, en outre des médailles et diplômes offerts par le Président de la République, les Membres du Gouvernement et les grandes Assemblées parisiennes.

Les inventeurs désireux de participer au Concours de la Foire de Paris devront adresser leur demande d'admission